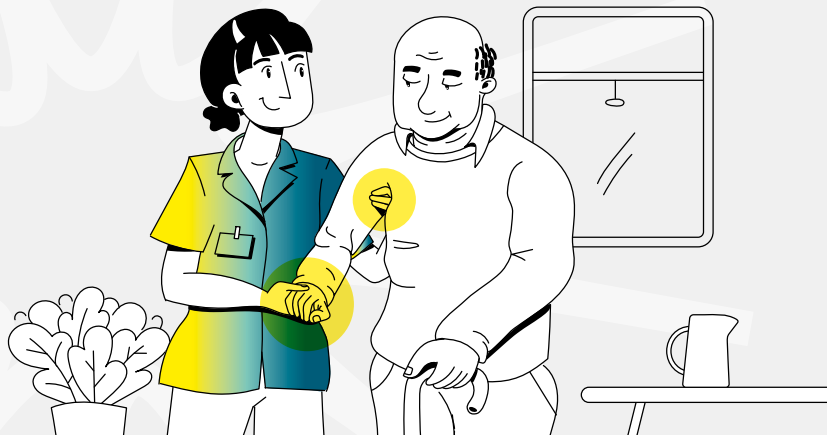




ERGOTHÉRAPEUTE

Présentation de la profession

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient tout au long du processus de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation des personnes en situation de handicap, présentant un dysfonctionnement physique, psychique ou social.

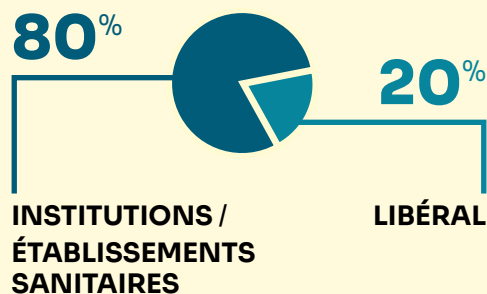
L'ergothérapie est une profession paramédicale, dans les champs sanitaire, social et médicosocial, qui fonde sa pratique sur le lien entre la personne, l'activité humaine et la santé.

L'ergothérapeute a pour objectif de permettre aux personnes atteintes dans leur santé physique ou mentale de réaliser leurs activités dans les domaines des soins personnels, des activités de la vie quotidienne, du travail et des loisirs.

Elle ou il vise le maintien ou l'accession à un maximum d'autonomie et/ou d'indépendance de la personne dans son propre environnement social et/ou professionnel.

En tant que spécialiste du rapport entre l'activité et la santé, elle ou il mène des actions d'une part pour prévenir et modifier les activités délétères pour la santé et d'autre part pour assurer l'accès des personnes aux occupations et rendre possible leur accomplissement de façon sécurisée, autonome, indépendante et efficace.

Mode d'exercice



Secteurs d'activités

Centres hospitaliers généraux ou spécialisés, Cliniques et centres de réadaptation, hôpitaux de jour, Services de soins pour le retour et le maintien à domicile, santé mentale, centres pénitentiaires, collectivités territoriales, Structures d'évaluation et de conseil, de prévention et d'éducation thérapeutique, Centres d'hébergement, Fabricants et distributeurs de matériel, Formation et recherche appliquée à l'ergothérapie.



Les + à l'IFPEK



- Une **mobilité internationale** possible pour les stages cliniques ou dans des universités étrangères.
- **Certification** aux 40h en Education Thérapeutique du Patient
- **Formation** de formateur d'acteur en **Prévention des risques liés à l'activité physique** dans le secteur sanitaire et social (PRAP 2S)
- **Simulation** en santé
- Droits à certains **services universitaires**
- **Service sanitaire** en équipe pluridisciplinaire

La formation

La formation est construite en alternant théorie et pratique : 2000 heures à l'institut et 1260 heures en formation clinique sur des terrains de stages.

Année	Formation théorique	Formation clinique	Travail Personnel
1 ^{ère} année	840 ^H	560 ^H	140 ^H
2 ^{ème} année	660 ^H	440 ^H	560 ^H
3 ^{ème} année	640 ^H	440 ^H	560 ^H

Le référentiel de formation en ergothérapie est construit au regard de l'expérimentation rennaise (arrêté du 9 septembre 2021) visant le renforcement des échanges entre les professions de santé.

Enseignements en tronc commun avec la Licence santé : Anglais, sciences de la réadaptation, droit et vulnérabilité : législation, éthique, déontologie, sciences humaines et sociales : sociologie, psychologie et sciences de l'éducation, action de promotion en interprofessionnalité, analyse de la qualité des données.

Enseignements cœur de métier : Sciences biomédicales, fondements et processus d'intervention en ergothérapie, techniques d'intervention en ergothérapie, science de l'occupation, prévention et compensation, posture professionnelle, stages.



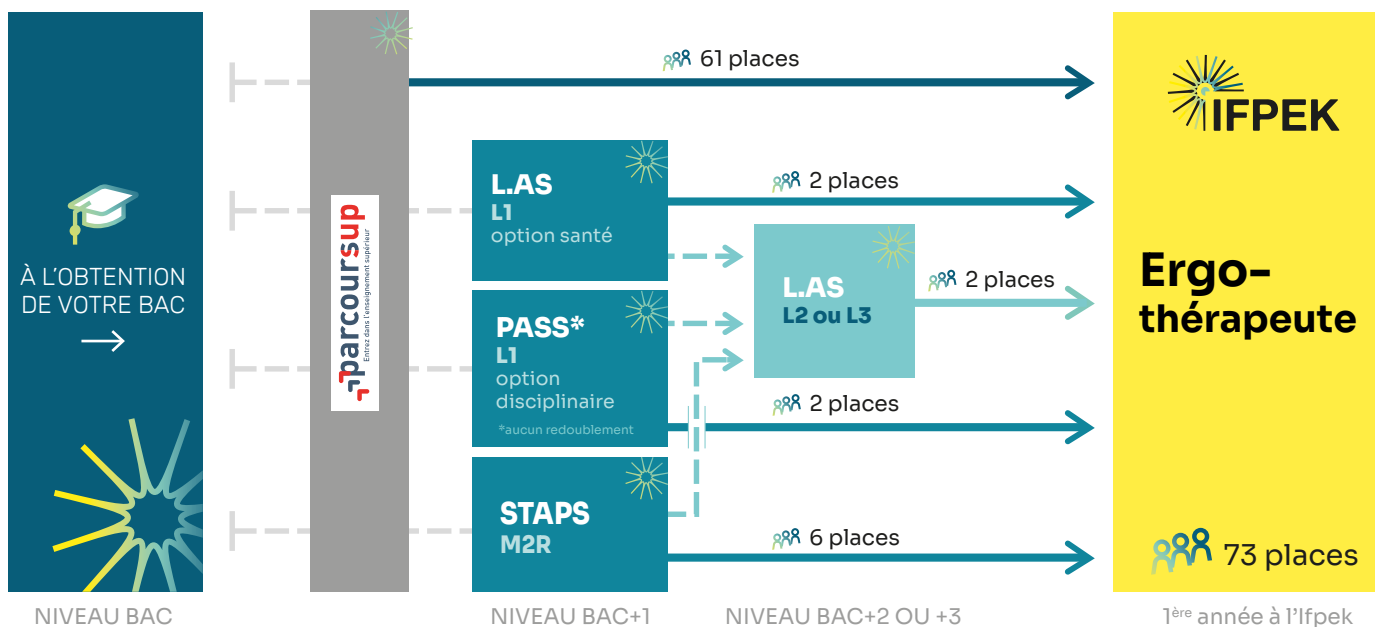
Diplôme

- Le Diplôme d'État de l'Ergothérapeute valide l'acquisition de l'ensemble des compétences par l'obtention de 180 ECTS. Un grade Licences est délivré aux étudiants diplômés.
- Les étudiants ayant validé une L1 avant l'entrée en formation et admissible dans le double cursus valideront une licence santé parcours rééducation / réadaptation en fin de deuxième année et obtiendront leur DE en fin de troisième année*.

* Sous réserve de la validation du ministère.



Conditions d'admission



Au cours de la 1^{ère} année de licence : L.AS, PASS ou STAPS, possibilité de s'inscrire via Parcoursup en plus de l'inscription au module Rééducation et réadaptation proposé par l'université.

Reconversion professionnelle : voir informations sur le site internet



WWW.IFPEK.ORG